



## Sommaire

1 Concours papier

2 Concours Images Projetées

3 Quadrimage

4 Concours Auteurs

5 Organisation

\*\*\*\*\*

### **IMPORTANT CETTE ANNÉE :**

**Les adhérents « Open » non à jour de la cotisation FPF auront la possibilité de participer aux concours régionaux papier. (uniquement)**

**Ils ne pourront en aucun cas monter en N2**



**A BRIARE le 07 mars 2026**  
**CONCOURS RÉGIONAL PAPIER - 2026**  
**Monochrome – Couleur – Nature – Auteur**

**Article 1 - Conditions de participation.**

La participation est réservée aux auteurs des clubs des départements (**18-45-36-41-28-37**).

Pour les membres non fédérés d'un club fédéré, voir la procédure (adhésion dite Open).

- **Une photo ne peut concourir qu'une seule fois : soit en couleur soit en monochrome soit en nature, et une seule année.**
- **Il est admis qu'un auteur puisse représenter une photo ou une série antérieure si elle n'est pas jamais montée en National 2 et jamais parue dans le Florilège.**
- **Un auteur participant dans une compétition nationale (Coupe de France, National 1) ne peut pas concourir en régional dans la même catégorie.**

**Article 2 – Définitions**

Le Concours Papier comporte quatre sections :

- Libre Couleur
- Libre Monochrome
- Nature Couleur ou Monochrome
- Concours d'auteur

Le sujet est libre et l'auteur prend la responsabilité des sujets présentés (respect du droit d'auteur et du droit à l'image). L'auteur évitera de présenter des images tirées du même déclenchement, après recadrage, désaturation ou autre traitement.

Les images publiées dans les Florilèges FPF (toutes compétitions confondues) ne peuvent plus jamais participer à un concours fédéral.

Spécificité des concours Libre couleur, Libre Monochrome et Nature Couleur ou Monochrome

Nombre de photos par club : **illimité**.

Nombre de photos par auteur : **4 maximum par discipline**.

## **Spécificité du concours Auteur**

**Consulter le document spécifique Concours Auteurs**

**Spécificité du concours Libre Couleur p30**

**Spécificité du concours Libre Monochrome p30**

**Spécificité du concours Nature Couleur ou Monochrome p30**

## **Article 3 – Inscriptions**

Les inscriptions seront faites uniquement sur le site Concours de la FPF :

**<http://copain.federation-photo.fr/>**

Se connecter, puis concours régionaux (voir mode d'emploi ci-joint)

Elles seront closes le **15/02/2026** à minuit.

Chaque auteur procédera à l'enregistrement de toutes ses photos.

Au minimum une des deux dimensions (largeur ou hauteur) doit être égale à **1920 pixels**, format jpeg, et d'un **poids < 3 Mo**.

Les fichiers sont nommés par un numéro à 12 chiffres, les dix premiers sont le numéro de la Carte Photographe FPF, les deux derniers correspondent au numéro d'ordre généré automatiquement sur le site d'inscription aux concours. Les titres ont toute leur importance, limitez-les à 25 caractères. (Majuscule au début du titre et des noms propres).

Les inscriptions devront être faites par chaque auteur pour le concours Auteur qui est un concours individuel et devront être faite de préférence par le "Contact Club" (Président, trésorier, secrétaire ou contact Fédération) pour les autres concours.

**Voir le Calendrier**

**Attention !** L'accès aux pages concernant ces concours sera bloqué à la fin des inscriptions.  
Aucune modification ne pourra être apportée après cette date.

## **Article 4 – Expédition**

Les photos seront expédiées par voie postale au commissaire régional concerné et reçues avant le : **23/02/2026**.

Les photos pourront être récupérées soit

- ➔ Lors de l'AG de l'UR
- ➔ En joignant les frais de retour dans leur colis (liasse colissimo et chèque à l'ordre du club organisateur).

**Les photos qui ne seront pas reprises après la tenue de l'AG seront détruites.**

## **Article 5 – Jugement**

Le jury sera constitué de trois personnalités du monde photographique, extérieures ou non à la région, mais n'ayant aucun lien avec les clubs concourants dans la compétition qu'ils jugent. Elles sont choisies par le commissaire régional et validées par le responsable régional des compétitions.

Ces compétitions seront jugées en public.

Une notation de 6 à 20 comparative sera appliquée.

Les résultats seront annoncés par le commissaire concerné et commentés par les juges.

Spécificité des concours Libre couleur, Libre Monochrome et Nature Couleur ou Monochrome

- Classement général par œuvre
- Classement par auteur : sur les 3 meilleures photos
- Classement par club : sur les 6 meilleures photos

Des récompenses seront remises aux auteurs et aux clubs lauréats lors de l'**AG de l'UR**

- Coup de cœur de chaque juge
- Meilleure photo
- 1er auteur
- 1er club

Les résultats seront commentés par les juges.

En cas d'ex-æquo, les juges délibéreront.

**Le jour du concours les résultats sont provisoires, sous réserve de vérifications (doublons...)**

\*\*\*\*\*

## **→ – Sélection pour le Concours National 2 papier - Couleur – Monochrome – Nature**

C'est le commissaire qui est chargé des inscriptions pour le N2

En fonction du **quota attribué à chaque région**, un nombre déterminé d'images seront présentées au "**Concours National 2**".

**Voir le Guide des compétitions nationales : page 41**

Tableau clubs concours photos	National 2
Nombre de participants	Suivant les quotas régionaux
Nombre d'œuvres maxi par clubs	6
Nombre d'œuvres maxi par auteur	3
Classement club	Les 6 meilleures œuvres
Classement auteur	Sur 3 œuvres
Résultats clubs	Les 18 premiers accèdent en N1 Au-delà du 18 <sup>e</sup> redescendent en Régional

## **Sommaire**

## **Gestion des colis : (réception avant le 23/02/2026)**

### **Dès le poste du colis, prévenir le commissaire concerné**

A la réception des colis, le commissaire enverra un avis de réception par e-mail à l'expéditeur.

#### ➤ **Adresse d'expédition des colis pour le concours Couleur**

**Guy Bouquier  
7 rue du Carrouge  
45450 Fay aux loges**

**Cordonnées du commissaire Couleur**

Tel : **06 86 45 84 16**  
E-mail : [guy.bouquier@wanadoo.fr](mailto:guy.bouquier@wanadoo.fr)

#### ➤ **Adresse d'expédition des colis pour le concours Monochrome**

**Jachimowiez Cédric  
518 rue des hautes varennes  
45200 Amilly**

**Cordonnées du commissaire Monochrome**

Tel : **06 68 24 89 64**  
E-mail : [cedjachim@gmail.com](mailto:cedjachim@gmail.com)

#### ➤ **Adresse d'expédition des colis pour le concours Nature**

**Philippe Duval  
14 Route de la Source  
45340 Chambon la forêt**

**Cordonnées du commissaire Nature**

Tel : **06 30 48 16 10**  
E-mail : [duval.ph45@gmail.com](mailto:duval.ph45@gmail.com)

#### ➤ **Adresse d'expédition des colis pour le concours Auteur**

**Nicolas Sajot  
250 Allée du Clos du Petit Bois  
45160 Olivet**

**\* Ne pas oublier de joindre la planche contact de votre série**

**Cordonnées du commissaire Auteur**

Tel : **06 78 81 10 93**  
E-mail : [nicolas.sajot@yahoo.fr](mailto:nicolas.sajot@yahoo.fr)

## **Sommaire**



## CONCOURS RÉGIONAL IMAGE PROJETÉE

### Couleur – Monochrome – Nature

– Conditions de participation. (être adhérent de la FPF)

**La participation** est réservée aux auteurs des clubs des départements (18-45-36-41-28-37).

- Nombre de photos par club : **illimité**.
- Nombre de photos par auteur : **4 maximum** par discipline.

**Une photo ne peut concourir qu'une seule fois : soit en couleur soit en monochrome soit en nature, et une seule année.**

Les images publiées dans les Florilèges FPF (toutes compétitions confondues) ne peuvent plus jamais participer à un concours fédéral (sauf celles des concours "Auteurs").

L'auteur évitera de présenter des images tirées du même déclenchement, après recadrage, désaturation ou autre traitement.

**Sujet** : libre, l'auteur prenant la responsabilité des sujets présentés (respect du droit d'auteur et du droit à l'image).

Un auteur participant dans une compétition nationale (Coupe de France, National 1) ne peut pas concourir en régional dans la même catégorie.

#### ➔ - Le Concours Image Projétée comporte trois sections

- Image Couleur
- Image Monochrome
- Nature Couleur ou Monochrome

Le sujet est libre et l'auteur prend la responsabilité des sujets présentés (respect du droit d'auteur et du droit à l'image). L'auteur évitera de présenter des images tirées du même déclenchement, après recadrage, désaturation ou autre traitement.

Spécificité des concours Libre couleur, Libre Monochrome et Nature Couleur ou Monochrome

Nombre de photos par club : **illimité**.

Nombre de photos par auteur : **4 maximum par discipline**.

Une photo ne peut concourir qu'une seule fois, soit en couleur, soit en monochrome, soit en nature, et une seule année.

## **Définitions**

**Spécificité du concours Libre Couleur p30**

**Spécificité du concours Libre Monochrome p30**

**Spécificité du concours Nature Couleur ou Monochrome p30**

### **→ – Inscriptions**

Seules les œuvres sur support numérique sont autorisées.

Les inscriptions seront faites uniquement sur le site Concours de la FPF :

**<http://copain.federation-photo.fr/>**

Les inscriptions pourront être faites par chaque auteur ou de préférence, globalement, par un "Contact Club" (Président, trésorier, secrétaire ou contact Fédération).

Entre le **02/01/2026** et le **15/02/2026** (voir le calendrier)

**voir le Calendrier**

Elles seront closes le **lundi 15/02/2026** à minuit.

Chaque auteur procédera à l'enregistrement de toutes ses photos.

Au minimum une des deux dimensions (largeur ou hauteur) doit être égale à **1920 pixels**, format jpeg, et d'un **poids < 3 Mo**.

Les fichiers sont nommés par un numéro à 12 chiffres, les dix premiers sont le numéro de la Carte Photographe FPF, les deux derniers correspondent au numéro d'ordre généré automatiquement sur le site d'inscription aux concours. Les titres ont toute leur importance, limitez-les à 25 caractères. (Majuscule au début du titre et des noms propres).

Les inscriptions devront être faites par chaque auteur pour le concours Auteur qui est un concours individuel et devront être faite de préférence par le "Contact Club" (Président, trésorier, secrétaire ou contact Fédération) pour les autres concours.

**Attention !** L'accès aux pages concernant ces concours sera bloqué à la fin des inscriptions. Aucune modification ne pourra être apportée après cette date.

• **Aucun signe distinctif permettant d'identifier un Club ou un Auteur n'est accepté.**

Voir le règlement **Images Projétées** pages 37 et 27 du guide des compétitions

**Guide des compétitions 2026**

**Sommaire**

## → – Jugement.

Composition du jury : trois personnes du monde photographique ou artistique reconnues, **extérieures à la Région** et n'ayant aucun lien avec les clubs concourant dans la compétition qu'ils jugent.

Lesdites compétitions seront jugées par **Internet**.

La période de notation commence après la fin des inscriptions.

Les photos sont présentées dans un ordre aléatoire préservant l'anonymat des œuvres.

## → – Palmarès.

Proclamation des résultats **provisoires** : **07/03/20256** (à Briare en projection dans l'auditorium)

- Classement général par œuvre.
- Classement par Auteur : sur les 3 meilleures photos.
- Classement par Club : sur les 6 meilleures photos.

**Des récompenses** seront offertes aux auteurs et aux clubs lauréats.

### Remise des prix à l'AG de l'UR

- Coup de Coeur de chaque juge.

- Meilleure photo, 1<sup>er</sup> auteur, 1<sup>er</sup> club.

## → – Sélection pour le Concours National 2 Image Projetée Couleur – Monochrome – Nature

C'est le commissaire qui est chargé des inscriptions pour le N2

Tableau clubs concours photos	National 2
Nombre de participants	Suivant les quotas régionaux
Nombre d'œuvres maxi par clubs	6
Nombre d'œuvres maxi par auteur	3
Classement club	Les 6 meilleures œuvres
Classement auteur	Sur 3 œuvres
Résultats clubs	Les 18 premiers accèdent en N1 Au-delà du 18 <sup>e</sup> redescendent en Régional

En fonction du **quota attribué à chaque région**, un nombre déterminé d'images seront présentées au "Concours National 2".  
**Voir le Guide des compétitions nationales page 41**

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter

- **Dominique Saunier** : [doumsau@gmail.com](mailto:doumsau@gmail.com)

Commissaire Image Projetée Couleur et Monochrome

- **Marie-Yvonne Thébault** : [thebaultmarieyvonne@gmail.com](mailto:thebaultmarieyvonne@gmail.com)

Commissaire Image Projetée Nature

## Sommaire

## **Quadrimage (en régional) \* sélectif pour le N2**

[\*\*Guide des compétitions 2026 \(page 56\)\*\*](#)

C'est un concours individuel pas de classement club.

### **Définition :**

Est un concours par lequel les participants racontent ou décrivent une idée en quatre photos projetées, dans un ordre bien précis, et présenté comme une saynète.

Chaque image illustre une étape de la narration, dans le but de former un ensemble cohérent.

- La première photo, qu'on appellera « le contexte », présente le thème ou le sujet traité.
- La deuxième et la troisième photo, appelées « le développement », forment l'intrigue.
- La quatrième, appelée « le dénouement », conclue la progression visuelle et narrative de la série, et clos l'ensemble.

### **Inscription :**

Les inscriptions seront faites **par chaque auteur (2 quadrimages possibles\*)**

Seules les œuvres sur support numérique sont autorisées.

Les inscriptions seront faites uniquement sur le site Concours de la FPF :

[\*\*http://copain.federation-photo.fr/\*\*](http://copain.federation-photo.fr/)

Il suffira de charger ses 4 images sur le site Compétitions. Chaque image devra s'inscrire dans un format de 1920 x1920 et avoir un poids maximum de 3Mo.

Entre le 02/01/2026 au 15/02/2026 ([\*\*voir le calendrier\*\*](#))

[\*\*voir le Calendrier\*\*](#)

Elles seront closes le **15/02/2026** à minuit.

**Les récompenses :** (Remise des prix à l'AG de l'UR)

- Coup de Coeur de chaque juge.
- Meilleur Quadrimage

\*\*\*\*\*

**Quadrimage (en national)**

[\*\*Un Quota de 33 % des séries présentées dans l'UR sera retenu pour le \\*N2 :\*\*](#)

➤ **1 seul quadrimage par auteur ==> (le mieux classé)**

**C'est le commissaire qui est chargé des inscriptions pour le N2**

**Yannick Bacro 06 75 49 79 51**

**yannick.bacro@wanadoo.fr**

Les dates du N2 : ??

**Sommaire**



## REGLEMENT CONCOURS RÉGIONAL AUTEUR

### • Article 1 – Définitions

Une série auteur, c'est un ensemble d'images cohérentes entre elles.

Dans la série on peut faire passer un message ou partager une émotion. Dans cet ensemble photographique cohérent, les différentes photos sont liées entre elles par un élément commun fort et identifiable. Les photos se complètent tout en étant différentes les unes des autres. Chaque photo est à considérer comme un élément faisant partie d'un tout.

Une série n'est pas une suite de photos accumulées au fil du temps. Ce n'est pas non plus un simple assemblage sur un même sujet. Ce n'est pas non plus le même sujet photographié plusieurs fois sous des angles différents, ni une accumulation de photos traitant d'un même sujet.

C'est une production visuelle réfléchie et construite, dans le but de faire partager un message ou une émotion. Chaque photo a sa place dans la série, et l'ordre n'est pas indifférent. Ce sont comme des mots dans une phrase ou une histoire qui aurait une introduction, un développement et une conclusion.

### • Article 2 – Constitution des dossiers

Deux catégories sont proposées :

- Le concours Auteur régional permet aux auteurs de présenter 1 à 2 séries composées de **8 à 15 photos**, Noir-et-Blanc et/ou Couleur, qui devront être présentées de façon à assurer un ensemble harmonieux. Ce concours régional est sélectif pour le concours national correspondant.
- Le concours Auteur Hexa permet aux auteurs de présenter 1 série composée de **6 photos**, Noir-et-Blanc et/ou Couleur, qui devront être présentées de façon à assurer un ensemble harmonieux. Non qualificative pour le Concours national Auteur, cette catégorie est destinée à encourager une plus large expression artistique auprès des auteurs de l'UR07.

L'auteur peut joindre un texte non obligatoire, anonyme, d'une dizaine de lignes (1000 caractères, espaces compris, maximum) pour présenter sa démarche. Ce texte sera montré à la fin de la série. Il doit être dans la même présentation et le même format que la photographie. À défaut de présentation identique aux photos, le texte ne sera pas présenté. Le texte ne doit pas donner de titre aux photos de la série et il n'est pas autorisé de photo titre. Lors de l'inscription, ce texte est à télécharger au format jpg sur le site comme la dernière photo de la série. Pour 15 images ce sera la 16e.

Les œuvres doivent être présentées sur ou sous un support semi-rigide en carton ou alors sur un papier d'au moins 300 gr. Les côtés du format doivent être compris entre 30 et 50 cm avec tolérance de  $\pm$  - 5 mm (exemple : 30x30cm, 30x40cm, 30x50cm, 40x40cm, 40x50cm, 50x50cm).et d'une épaisseur totale ne dépassant pas 2,5 mm. Une totale liberté est laissée à l'intérieur de ce format.

Les supports qui déteignent et les adhésifs (type emballage ou peinture) sont interdits. Dans le cas où le support sert de passe partout, aucune aspérité, aucune surépaisseur, ne doivent apparaître au dos des photographies, hormis la photo et l'étiquette d'identification. Une photo papier présentée doit être solidaire de son support.

Une photo et son support ne doivent comporter au recto aucun signe distinctif qui permettrait l'identification de l'auteur par les juges.

L'inscription se faisant de façon informatique sur internet, les étiquettes sont générées automatiquement et imprimables après téléchargement. Aucune modification n'est admise. Celles-ci doivent être collées au verso en haut à gauche dans le sens de la lecture de l'image. L'étiquette portant le code barre sera apposée au dos de la première photo.

Chaque série devra avoir un titre. Les photos composant la série seront nommées avec le titre de la série et un numéro d'ordre de présentation. Un tirage de la planche contact du dossier, comportant toutes les photos de la série, devra être joint au dossier (format 20X30 cm).

### • Article 3 – Conditions de participation

La participation est ouverte à tous.

Dans la compétition **Auteur régional**, il est admis qu'un auteur puisse représenter une **série antérieure si elle n'est pas jamais montée en National 2 et jamais parue dans le Florilège**. Cette série peut être identique ou actualisée. Elle doit dans tous les cas être signalée au commissaire. De même, une série présentée l'année passée dans la compétition Auteur Hexa, complétée de nouvelles photos, pourra être représentée dans le concours Auteur régional.

Cependant, une série du concours Auteur Hexa ne peut être représentée dans le concours Auteur Hexa l'année suivante, remaniée ou pas.

Pour la sélection au National 2, l'auteur doit être à jour de cotisation fédérale.

### • Article 4 – Inscriptions

Les inscriptions seront faites uniquement sur le site Concours de la FPF :

<http://copain.federation-photo.fr/>

Chaque auteur procédera à l'enregistrement de toutes ses photos. Elles seront closes le **lundi 16/02/2026 à minuit**.

Au minimum une des deux dimensions (largeur ou hauteur) doit être égale à **1920 pixels**, format jpeg, et d'un poids **< 3 Mo**.

- **Article 5 – Expédition**

Les dossiers seront expédiés par voie postale au commissaire régional et reçus avant le **lundi 23/02/2025**.

Afin de récupérer leurs séries, en cas d'absence le jour du jugement, les auteurs devront joindre les frais de retour dans leur colis (liasse colissimo et chèque à l'ordre du club organisateur). Les séries non sélectionnées pourront être récupérée à l'issue du jugement.

- **Article 6 – Jugement**

Le jury sera constitué de trois personnalités du monde photographique, choisies par le commissaire régional et validées par le responsable régional des compétitions.

Une notation de 6 à 20 comparative sera appliquée. En cas d'ex-aequo, les juges délibéreront.

**33% des dossiers présentés au concours Régional participeront au National 2**

Les résultats seront annoncés par le commissaire et commentés par les juges.

**Gestion des colis :**

Adresse d'expédition des colis

Nicolas Sajot  
250 Allée du Clos du Petit Bois  
45160 Olivet

Dès le posteage du colis, prévenir le commissaire :

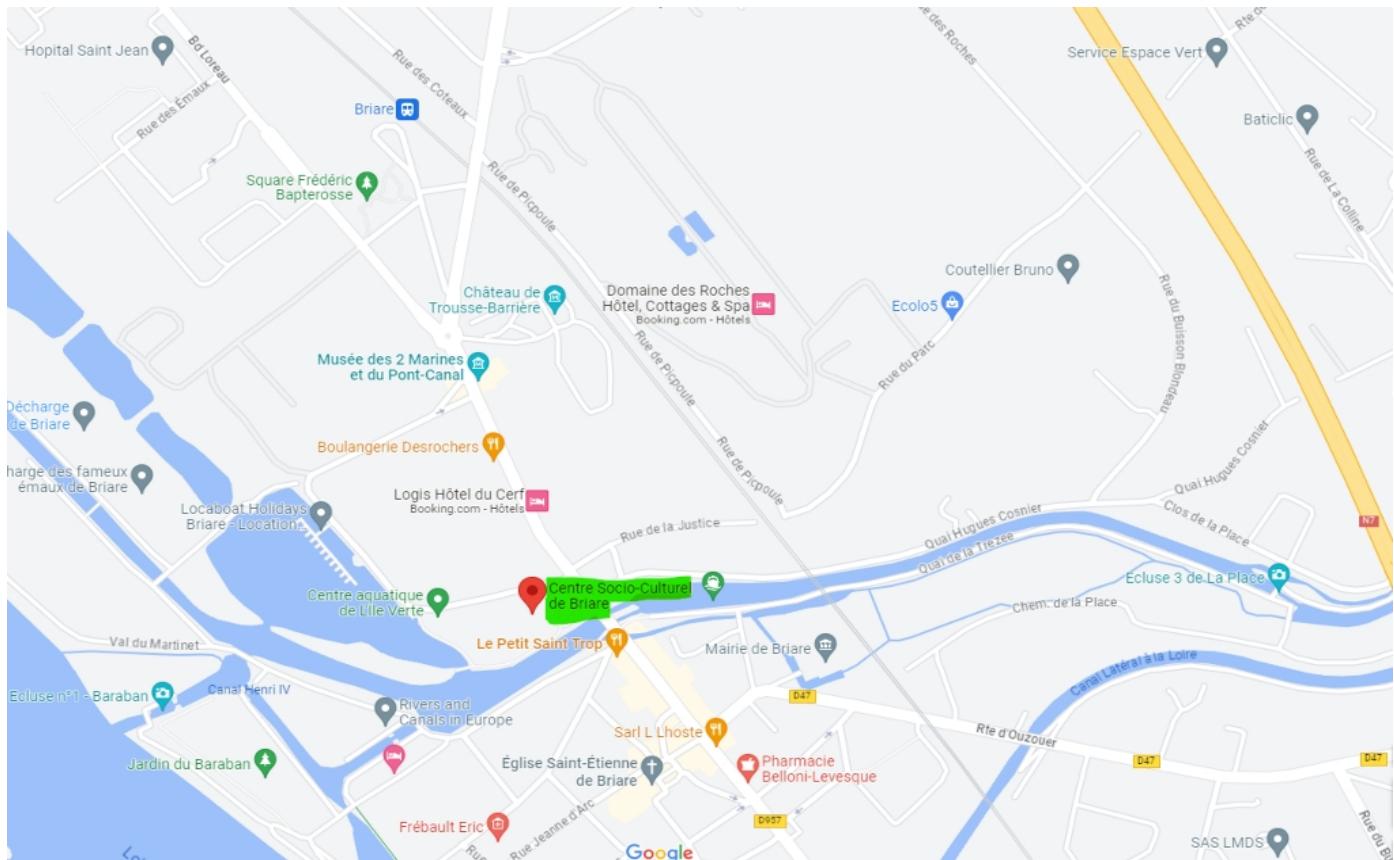
Nicolas Sajot  
Tel :06 78 81 10 93  
E-mail : [nicolas.sajot@yahoo.fr](mailto:nicolas.sajot@yahoo.fr)

**A la réception des colis, le commissaire enverra un avis de réception par e-mail à l'expéditeur.**

## BRIARE le 07 mars 2026

### Le club organisateur : Briare Déclic

#### **Plan de la salle : CSC Square PA Thiébault 45250 Briare**



Ces concours sont l'occasion de nous rencontrer autour de notre passion et permettent d'évaluer nos images en les comparant à d'autres et aussi de voir ce qui se pratique dans d'autres associations photographiques.

Bonne chance....

**Contact pour informations complémentaires sur les compétitions :**

**Dominique Saunier**  
**06 64 29 75 37**  
**imapronb@federation-photo.fr**

**\*\* Ne pas oublier de consulter également le [Guide des compétitions FPF 2026](#)**

**en particulier la page 16 sur les modifications importantes**